

La Belgique publie le GPS de ses 20 kilomètres d'archives coloniales

@rib News, 29/09/2021 - Source Belga L'ensemble des archives connues en Belgique de la période coloniale fait désormais l'objet d'un inventaire complet. Les Archives nationales du royaume (AGR) et l'Africa Museum ont émis des conditions Brepols « Belgique, Congo, Rwanda, Burundi. Guide des sources de l'histoire de la colonisation », sorte de GPS des 20 kilomètres de documents disponibles sur cette question.

Le passé colonial de la Belgique fait régulièrement surface dans le débat public. Cette page de l'histoire du royaume est source d'opinions diverses, souvent polémiques et qui ont évolué considérablement au fil du temps. Au début de la législature, le Parlement fédéral a installé une commission chargée de faire la clarté sur l'état indépendant du Congo (1885-1908) et sur le passé colonial de la Belgique au Congo (1908-1960), au Rwanda et au Burundi (1919-1962) et d'en tirer des enseignements pour l'avenir. Le gouvernement s'est par ailleurs lancé sous l'égide de l'Etat la Politique scientifique, Thomas Dermine, dans un vaste travail de restitution du patrimoine emporté des colonies durant cette période. « Face aux contre-vérités, il est important de retourner vers les archives pour éviter les erreurs de jugement et dissiper les fausses croyances », a souligné la cheffe de service Histoire et Politique au Musée d'Afrique centrale, Patricia Van Schuylenberg, au cours d'une conférence de presse. Riche de 2.300 pages et 1.500 fiches, l'ouvrage est une première en Europe. Il recense non seulement les archives publiques et privées disponibles aux AGR mais également les archives disséminées sur le territoire, que ce soit dans d'autres institutions, des universités ou des congrégations religieuses. On retrouve dans ce patrimoine les dossiers personnels des fonctionnaires coloniaux, des cartes, des jugements prononcés par les tribunaux locaux, la comptabilité de l'Union minière du Haut Katanga ou encore des livrets d'identité de Congolais. Les Archives du royaume rassemblent environ la moitié de ces documents et en attend encore. Fait nouveau: une partie des archives de la Sûreté coloniale (service de renseignement dissous à l'indépendance des colonies) est classifiée et est en cours d'acheminement et une deuxième partie est en voie de classification. Jusqu'à présent, il y a peu, la Sûreté de l'Etat s'opposait à leur divulgation alors que ces documents avaient un minimum 60 ans. Ce travail repose sur la collaboration d'archivistes aux quatre coins du pays et a reçu le soutien de la Politique scientifique fédérale. « La Belgique, la République démocratique du Congo, la République du Rwanda et la République du Burundi ont une histoire commune, dont les archives relatives à la colonisation constituent une trace prégnante », a rappelé M. Dermine. Les Archives du royaume sont ouvertes au public. « Nous nous attendons à un afflux de demandes, qu'il s'agisse de descendants de fonctionnaires ou de militants qui veulent reconstituer leur histoire familiale, d'enseignants qui préparent un cours mais aussi de gouvernements de la région qui cherchent à régler un litige territorial », a expliqué l'une des autrices du Guide, l'archiviste Marie Van Eckenrode. Le secrétaire d'Etat d'ailleurs se joint sur ce thème à une mission au Congo de la Coopération belge au mois de novembre. L'ouvrage est disponible gratuitement en ligne sur les sites « www.arch.be », « www.africamuseum.be » et « www.brepolsonline.be »